

Discours de Charles de Gaulle (Paris, 26 mars 1962)

Légende: Le 26 mars 1962, le président de Gaulle prononce une allocution radiodiffusée et télévisée dans laquelle il exhorte la population française à soutenir la politique algérienne du gouvernement français et à adopter le cessez-le-feu et l'autodétermination en Algérie.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Etienne Hirsch, EH. Etienne Hirsch, EH 23.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_charles_de_gaulle_paris_26_mars_1962-fr-9450eb9e-215a-4577-96d3-57535399a804.html

Date de dernière mise à jour: 01/03/2017



Allocution radiodiffusée et télévisée prononcée par le Général De Gaulle Président de la République le lundi 26 mars 1962, à l'Élysée

En soumettant au peuple français le projet de loi du Référendum, je lui propose d'adopter solennellement les mesures prévues par les déclarations gouvernementales du 19 mars, en ce qui concerne, d'une part le cessez-le-feu et l'autodétermination en Algérie, d'autre part l'association de la France avec ce pays, si, comme tout le monde le croit, il choisit de devenir indépendant. En outre, il faut au Président de la République les moyens d'appliquer cet ensemble; je demande donc au pays d'approuver que je les prenne. L'affaire est d'une telle portée qu'elle requiert directement l'accord souverain de la nation.

Que signifie, en effet, la décision que tous les citoyens sont invités à ratifier par leurs suffrages?

D'abord, cela signifie la paix. Il n'y a pas un homme de bon sens et de cœur qui ne doive s'en féliciter. Dès lors que la France veut que l'Algérie dispose d'elle-même, dès lors que notre armée s'est assurée la maîtrise du terrain, dès lors qu'il est acquis qu'en contrepartie de notre aide l'Algérie nouvelle respecte les intérêts de notre pays et procure les garanties nécessaires à la communauté de souche française, la lutte n'a plus aucun sens.

Mais les accords d'Evian et les déclarations par lesquelles le Gouvernement les a publiquement formulés représentent bien davantage que le terme mis aux combats. Il s'agit, pour la France de toujours et pour l'Algérie de demain, d'entreprendre ensemble une œuvre de commune civilisation. Car la coopération dans laquelle s'engagent les deux peuples, c'est, en vérité, cela.

Pour le jeune Etat qui va naître, il n'est qu'une alternative : le développement ou le chaos. Or, il ne peut trouver d'aide puissante, constante et cohérente que celle qui vient de chez nous. Pour la France, aux moyens grandissants, mais, d'autre part, menacée, il est d'intérêt direct qu'en face d'elle et sur l'autre bord de l'étroite Méditerranée, un pays qui se situe au centre du Maghreb, fait corps avec le Sahara, touche et mène à l'Afrique noire et que tant de contacts reliant à notre métropole, s'établisse dans l'ordre, le progrès et la prospérité. Pour l'une et pour l'autre nation, il est donc conforme à la raison que, passant outre aux déchirements récents, elles organisent leur coopération, comme déjà l'ont fait, avec la République française et dans les conditions qui leur sont propres, douze Républiques africaines et la République malgache. Cette entreprise de la France, remplaçant et transformant partout celle qu'elle a accomplie par la colonisation, c'est, sans nul doute, une des plus grandes et, peut-être, une des plus fécondes de toutes celles qu'elle a tentées depuis qu'elle parut dans le monde. Je ne doute pas que la masse immense des Français ne le voie et ne le veuille. Je ne doute même pas que les Français d'Algérie, une fois dissipées les suprêmes illusions, instruites les ultimes ignorances, liquidés les derniers maîtres chanteurs du terrorisme qui les égarent et les trahissent, ne s'y consacrent en fin de compte, quand la nation aura, le 8 avril, irrévocablement fixé sa décision.

Devant un tel aboutissement, combien paraissent dérisoires les outrages si longtemps prodigués à notre pays, qualifié de colonialiste, soit du côté d'un certain Empire totalitaire qui bâillonne quatorze nations et projette ouvertement d'en faire autant à toutes les autres, soit de la part de quelques dictatures qui ne réalisent rien, sinon la misère de leurs peuples. Au contraire, en un siècle où l'avènement de deux milliards d'êtres humains à l'indépendance politique et à l'espoir économique et social commande l'avenir de notre espèce, ce que la France et l'Algérie commencent à faire en commun est un exemple mondial. La vie internationale peut s'en trouver modifiée dans le sens de notre génie, qui est celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. En faisant sien ce vaste et généreux dessein, le peuple français va contribuer, une fois de plus dans son Histoire, à éclairer l'univers.

Mais, par-dessus tout, c'est en nous-mêmes et pour nous-mêmes que notre Référendum revêt une importance extrême. Faire, et justement au sujet de la grave affaire algérienne, la preuve éclatante de notre unité et de notre volonté, c'est marquer que nous sommes capables de résoudre délibérément un grand problème de notre temps. C'est faire savoir que les criminels, qui s'efforcent à coups d'attentats de forcer la main à l'Etat et d'asservir la nation, n'ont d'avenir que le châtement. C'est démontrer que tant et tant d'agitations, mises en demeure et malveillances, multipliées depuis quatre années à partir d'horizons très

divers, n'expriment pas la réalité française, lucide, sereine et résolue. Enfin – je puis et je dois le dire – répondre affirmativement et massivement, comme je le demande, à la question que je pose aux Français, c'est, pour eux, me répondre à moi-même qu'en ma qualité de chef de l'Etat ils me donnent leur adhésion; qu'ils m'attribuent le droit de faire, malgré les obstacles, ce qu'il faut pour atteindre le but; bref, que dans la tâche très rude qui m'incombe et dont l'affaire d'Algérie est une partie au milieu d'autres, j'ai leur confiance avec moi pour aujourd'hui et pour demain.

Françaises, Français! Vous le voyez. Il va peser lourd, le «Oui!» que je demande à chacune et à chacun de vous!

Vive la République!

Vive la France!